

PEUPLIER ET POPULICULTURE

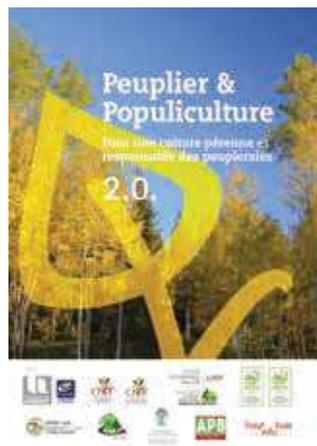
Forêt Pro Bos, premier projet du portefeuille de projets Feel Wood (www.feel-wood.eu), résulte de l'association de 11 partenaires répartis sur la Belgique et les régions Hauts-de-France et Grand Est.

L'un des objectifs du projet est d'informer le propriétaire sur la valeur de sa forêt et lui apporter les outils de base en sylviculture (structures ressources, outils méthodologiques).

Une brochure à destination des (futurs) propriétaires de peupleraies a été rédigée en 2014 par le projet TransPop. Une actualisation et une traduction s'avéraient indispensables afin de permettre une réédition. En effet, le

développement de nouveaux cultivars et les avancées en matière d'utilisation et d'évolution de la législation ne sont pas négligeables. En outre, il était important d'intégrer les spécificités flamandes dans le document. Celui-ci rentre dans une dynamique de promotion et de vulgarisation de la populiculture en zone transfrontalière : caractérisation des stations populicoles, présentation des cultivars plantés dans nos régions, étapes de gestion des peupleraies, aspects législatifs, etc.

Cette brochure se veut être un outil de référence ainsi qu'une source de motivation pour la plantation, l'entretien et l'exploitation de peupleraies.



4

Le peuplier

En raison de sa vigueur, de sa facilité de multiplication et de son entretien, le peuplier est très apprécié pour le reboisement. Son excellente implantation dans nos régions s'explique par le fait que nous disposons de sols limoneux idéaux à cette sylviculture.

Un autre atout majeur du peuplier repose sur le fait qu'il s'agit d'un arbre à croissance rapide. Contrairement à d'autres essences comme le chêne ou le hêtre, les bois de peuplier sont rapidement récoltés (au bout d'une vingtaine d'années). Cette culture peut donc être très rentable en termes de temps et d'investissement si elle est gérée correctement.

En France et en Belgique, 3 espèces de peuplier sont naturellement présentes : le peuplier noir,



le peuplier blanc et le tremble. On retrouve parfois ponctuellement du « grisard » ou « blanc de Hollande », un hybride (croisement entre deux variétés d'une même espèce ou entre deux espèces) naturel fixé entre le peuplier blanc et le tremble. Néanmoins, les peupliers

rencontrés le plus fréquemment et cultivés pour approvisionner la filière sont des hybrides. Les principaux sont le peuplier noir local, le peuplier noir américain ainsi qu'une espèce asiatique, ce qui vaut souvent au peuplier le terme d'essence exotique.



Charte "merci le Peuplier"

Charte « Merci le peuplier »

Face au constat de la baisse alarmante de plantation de peupleraies depuis une vingtaine d'années, la charte « Merci le peuplier » a été mise en place sur tout le territoire français depuis le 24 avril 2014 par un groupe d'industriels et d'exploitants.

Elle a pour but de promouvoir le reboisement et de pallier à un manque de bois pour les années à venir. En effet, ce déficit de plantation a un impact sur toute la filière populiicole (pépiniéristes, exploitants, industriels) et pourrait la mettre en péril. Cette charte permet de faire passer

un message aux populiiculteurs grâce notamment à une incitation financière au reboisement.



Pour plus d'informations :
www.peupliersdefrance.org

Certification

Pour plus de durabilité et une assurance de la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux, les propriétaires forestiers et populiicoles ont la possibilité d'adhérer aux labels PEFC (partenaire du projet Forêt Pro Bos) et FSC qui garantissent une gestion durable de leur ressource.

Une recherche constante

La filière populiicole bénéficie d'une recherche d'amélioration constante. En effet, différents organismes de promotion et de recherches en matière de populiiculture existent en Belgique et en France (CPH, CNPF, etc.). Leurs objectifs sont de déterminer les conditions d'utilisation des cultivars homologués ou en cours d'homologation, mais aussi d'analyser les pistes de développement de la populiiculture et de ses débouchés, de suivre l'évolution des maladies fongiques et des ravageurs potentiels. Parallèlement, d'autres centres au niveau européen poursuivent des expérimentations

pour l'obtention de nouveaux cultivars, et des parcelles expérimentales permettent de suivre leur évolution. Ces recherches sont également utilisées pour la vulgarisation auprès des populiiculteurs et pour la transmission d'un maximum d'informations pour une production de bois rentable et de qualité.



CPH : Centre de populiiculture du Hainaut
www.cph-populiiculture.be

CNPF : Centre national de la propriété forestière - www.cnpf.fr

Caractérisation de la ressource ligneuse

Un autre objectif du projet Forêt Pro Bos est la caractérisation de la ressource ligneuse en forêt, hors forêt (agroforesterie) et en peupleraies.

Complémentaire aux inventaires de terrain traditionnels, l'utilisation d'outils numériques (SIG, images satellites et aériennes, LiDAR) permet l'acquisition d'informations précises en grande quantité et en un temps réduit. Ces

technologies permettent de caractériser les occupations du sol et de les classer en estimant la hauteur dominante, le nombre de tiges à l'hectare, la structure et, dans une certaine mesure, la composition des peuplements. Ces données pourront donc être utilisées pour mettre en avant et mieux évaluer la ressource peuplier afin de fournir aux propriétaires les meilleures informations possibles.

5



Imagerie Lidar utilisée pour la reconnaissance du peuplier

